

ACCUEILS *de loisirs*

2024-2025

DE 3 À 12 ANS



M

Montpellier

Édito

Garantir une continuité pédagogique dans tous les temps de l'enfant est au cœur du projet éducatif de territoire (PEdT) 2022-2027. Ainsi, nos centres d'accueil s'adressent à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Nous sommes convaincus que les enfants ont leur rôle à jouer pour construire notre ville de demain en leur redonnant toute leur place dans l'espace public. C'est en ce sens que Montpellier se construit à hauteur d'enfants, inspirée par le chercheur italien Francesco Tonucci qui nous pousse à repenser nos politiques publiques.

Grandir à Montpellier doit garantir à chacun un accès à une offre riche, diversifiée et adaptée à son âge. À travers nos centres de loisirs, les enfants peuvent découvrir de nouvelles activités, ils sont de véritables lieux de loisirs et de rencontres, ils favorisent l'intégration sociale des enfants et leur bon développement. Tous les mercredis et à chaque période de vacances scolaires, nous sommes heureux d'accueillir vos enfants pour vivre de véritables moments de partage dans nos centres de loisirs montpellierains.

Nous avons à cœur de préserver et de renforcer ces lieux pédagogiques et ludiques de proximité.

Depuis la rentrée 2023, le calcul des tarifs a évolué pour être plus progressif, juste et solidaire, en se basant sur le quotient familial. Vous êtes plus d'une famille sur deux à constater une baisse de votre tarification, en particulier dans les foyers les plus modestes.

Dès janvier 2025, une nouvelle offre de réservation vous sera proposée, rendant l'inscription de vos enfants plus simple, plus juste et plus rapide.

Ce guide vous permettra d'accéder à l'offre de loisirs la plus adaptée à l'âge de vos enfants en fonction de leurs envies. Nous espérons qu'il répondra aux attentes de chacun d'entre vous et souhaitons à tous les enfants de très beaux moments de découverte et de partage dans les centres de loisirs montpellierains.



**Michaël
DELAFOSSE**

Maire de Montpellier
Président de Montpellier
Méditerranée Métropole



**Fanny
DOMBRE COSTE**

Adjointe au Maire
déléguée à la Ville éducative
et à la Réussite scolaire

Bienvenue dans les accueils de loisirs montpelliérains !

Découvrir et pratiquer de nouvelles activités (manuelles, artistiques, sportives, multimédia), s'amuser et se sociabiliser... Voici les grands objectifs visés par les équipes des accueils de loisirs au travers de leur projet pédagogique.

Les centres de loisirs, aussi appelés ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), sont de véritables lieux d'éveil et d'épanouissement dans le collectif pour l'ensemble des enfants grâce aux activités ludo-éducatives. Ils agissent de manière complémentaire aux écoles. Ici, on se valorise, on stimule son esprit créatif et critique et on travaille son imaginaire.

Retrouvez dans ce guide **toutes les informations pratiques** qui vous seront utiles pour organiser les mercredis et les vacances de votre enfant et une courte présentation du **Projet Éducatif de Territoire (PEdT)** en faveur du projet de mandat « Une ville à hauteur d'enfants ».

Montpellier c'est :
21 accueils
de loisirs municipaux
et **21** associatifs



Sommaire

LES ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX	4
LES ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS	8
QUEL QUARTIER? QUEL ACCUEIL DE LOISIRS?	9
LISTE DES ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX ET ASSOCIATIFS	10

Les accueils de loisirs municipaux



Les accueils de loisirs municipaux accueillent les enfants de 3 à 12 ans, de 8h à 18h, le mercredi en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires :

- › **Matin** : accueil échelonné de 8h à 9h30
- › **Midi** : départ échelonné de 11h30 à 12h15
- › **Après-midi** : accueil échelonné de 13h30 à 14h
- › **Soir** : départ échelonné de 17h à 18h

QUEL LIEU D'ACCUEIL POUR MON ENFANT ?

Tous les accueils de loisirs municipaux vous sont ouverts indépendamment de votre lieu de résidence à Montpellier, dans la limite des places disponibles et selon l'âge requis par les structures.

EN ½ JOURNÉE ?

L'accueil à la demi-journée est possible, sauf en cas de programmation exceptionnelle d'une animation prévue sur toute la journée. Une inscription sur toute la semaine peut être exceptionnellement exigée en raison d'un projet pédagogique conduit par un accueil de loisirs.

Pique-nique et goûter préparés à la maison et amenés à l'accueil de loisirs : la Ville de Montpellier ne peut être tenue responsable de la qualité sanitaire des aliments préparés par les représentants légaux de l'enfant. **Ils doivent veiller à la qualité des produits et à leur capacité de conservation à température ambiante.**

+ D'INFOS

Consultez le
**RÈGLEMENT de
fonctionnement**
montpellier.fr/alsh

J'inscris mon enfant

POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE DE LA VILLE

Présentez-vous au responsable de l'accueil de loisirs choisi en apportant avec vous :

- › Une photo récente,
- › Une attestation d'assurance de responsabilité, civile pour les temps péri et extrascolaires,
- › La fiche sanitaire complétée, obtenue par email auprès du responsable éducatif extrascolaire (REE),
- › Le carnet de santé,
- › Le livret de famille.



ATTENTION : sans présentation de ces pièces, aucune inscription ne sera validée. D'autres pièces sont acceptées tels que l'aide aux loisirs (CAF)...



POUR LES ENFANTS NON SCOLARISÉS DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE DE LA VILLE

1. Présentez-vous au guichet Prest'O de l'Hôtel de Ville afin de procéder à la pré-inscription de votre (vos) enfant(s), muni des pièces justificatives suivantes :

- › Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- › Le livret de famille,
- › Une pièce d'identité avec photo,
- › Votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022,
- › Si vous êtes allocataire CAF, votre dernière attestation CAF.

2. Récupérez le récépissé qui vous est délivré.

3. Finalisez l'inscription auprès du responsable de l'accueil de loisirs de votre choix.

Je réserve



+ D'INFOS

Cet automne, les modalités de **RÉSERVATION** et de **FACTURATION** évoluent pour tous montpellier.fr/alsh



MERCREDIS

Le système de réservation permet de réserver, si vous le souhaitez, tous les mercredis jusqu'à la fin décembre. Une facture est éditée pour chaque période et la réservation n'est confirmée que si le règlement est effectué au plus tard le dernier mercredi de la période précédente.

PÉRIODE À RÉSERVER	DÉBUT RÉSERVATIONS	DATE LIMITE DE PAIEMENT
4/09/24 au 16/10/24	Dès lundi 10/06/24	Vendredi 16/08/24
6/11/24 au 18/12/24	Dès lundi 23/09/24	Jeudi 17/10/24

*Pour la suite de l'année, les **modalités de réservation** vont évoluer :
+ pratiques + simples + flexibles
Elles seront communiquées ultérieurement : montpellier.fr/alsh*

Attention : toute réservation non réglée dans les délais est annulée. Le créneau libéré est proposé à une autre famille inscrite sur la liste d'attente.

À savoir : pour les places attribuées au dernier moment en fonction des désistements, le règlement doit s'effectuer à la réservation.

FERMETURES EXCEPTIONNELLES

Tous les ALSH municipaux seront fermés le :

› **Mercredi 7 mai 2025** : journée de l'animation ;

› **Vendredi 29 août 2025** : journée de pré-rentrée scolaire.



VACANCES SCOLAIRES

La réservation et le paiement doivent être faits pour chaque vacances durant la période de réservation.

PÉRIODE À RÉSERVER	DÉBUT RÉSERVATIONS	DATE LIMITE DE PAIEMENT
Toussaint Du 21/10/24 au 31/10/24	Dès lundi 16/09/24	Jeudi 10/10/24
<i>Pour la suite de l'année, les modalités de réservation vont évoluer : + pratiques + simples + flexibles Elles seront communiquées ultérieurement : montpellier.fr/alsh</i>		

À noter : les familles bénéficiant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ne doivent pas régler au préalable puisque la participation est versée directement au régisseur.

ANNULER OU MODIFIER UNE RÉSERVATION

Pour les mercredis : jusqu'à une semaine avant le mercredi annulé.

Pour les vacances scolaires : jusqu'au jeudi, 11 jours avant le début des vacances.



Le responsable se réserve le droit de ne plus accepter un enfant en cas d'annulations répétées.

Toute réservation annulée ou modifiée hors délais entraîne une facturation, sauf pour raison médicale de l'enfant et sur présentation de justificatifs (certificat médical ou bulletin d'hospitalisation de l'enfant).

€ Je règle

Vous pouvez effectuer le règlement par chèque à l'ordre de la Régie des Centres de Loisirs, en espèces, par chèques vacances et par carte bancaire.



TARIFICATION SOLIDAIRE

En septembre 2023, une tarification plus juste et solidaire a été mise en place dans les **accueils de loisirs municipaux**. Une grille tarifaire unique s'applique à toutes les familles : les tarifs journée s'échelonnent de 5,50 € à 17,90 €, en fonction du quotient familial calculé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

UN ACCÈS POUR TOUS AU RESTAURANT SCOLAIRE !

Une tarification à 0,50€ est mise en place pour les familles en grande précarité : monoparentales (parents isolés) et bénéficiaires du RSA, parents sans domicile ou réfugiés.

ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS

Rapprochez-vous des centres pour connaître les tarifs pratiqués à la journée. La nouvelle tarification concerne également les repas pris dans les centres de loisirs municipaux et associatifs : le prix des repas fournis par la ville s'échelonne de 1,35 € à 6,55 €, selon le quotient familial.

Les accueils de loisirs associatifs

Pour les accueils de loisirs associatifs, l'inscription s'effectue directement auprès de la structure. Les tarifs sont définis par chaque structure gestionnaire, sur la base d'un barème de tarification sociale.

Quel quartier ? Quel accueil de loisirs ?



Liste des accueils de loisirs municipaux et associatifs

ATTENTION

La tenue de travaux contraignent parfois le déplacement ou la fermeture de l'accueil de loisirs.
montpellier.fr/alsh



QUARTIER HÔPITAUX-FACULTÉS

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

ALSH Aiguelongue (maternelle et élémentaire)

Écoles Camoens / Freud

2, rue des Tourterelles

06 17 90 63 81 - alsh.aiguelongue@montpellier.fr

ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS

Association MUC Omnisports (maternelle et élémentaire)

Écoles Chaplin / Pottier-Sibelius

120, rue de la Jalade

04 99 58 35 36

Association PEP 34 (maternelle et élémentaire)

École maternelle Yourcenar

71, rue Jean-Joseph Laborde

04 67 40 73 00

Association Les Enfants d'Hélène (maternelle et élémentaire)

École primaire Mitterrand

1330, rue Henri Lagattu

06 52 86 53 95

Association MUC Omnisports (maternelle et élémentaire)

Écoles Aubigné / Calmette

147, rue des Quatre Seigneurs

04 99 61 11 26

À NOTER :

Les ALSH peuvent être transférés provisoirement sur d'autres sites en raison de travaux menés dans les écoles pendant les vacances.

QUARTIER MOSSON

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

ALSH Les Tours (maternelle et élémentaire)
Écoles Copernic / Bloch
Rue Pierre Nicolas / 135, allée des Hauts de Massane
06 17 90 60 33 - alsh.tours@montpellier.fr

ALSH Oxford (maternelle et élémentaire)
Écoles Van Gogh / Senghor
242, rue d'Oxford / 25, rue de Lausanne
06 17 90 60 97 - alsh.oxford@montpellier.fr

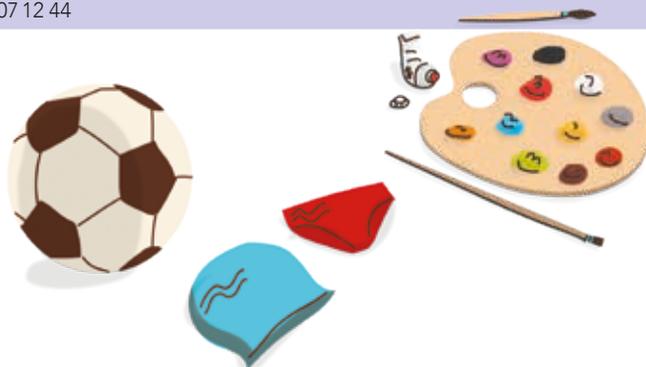
ALSH Malet (élémentaire)
École élémentaire Malet
5, allée Pierre Carabasse
06 17 90 64 41 - alshleo.malet@montpellier.fr

ALSH Pape Carpantier (maternelle)
École maternelle Carpantier
12, rue des Écoles
06 17 90 71 27 - alshpape.carpantier@montpellier.fr

ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS

Association Les Francas (maternelle et élémentaire)
Écoles Renaud / Balard
123, rue de Salamanque / 360, avenue de Barcelone
06 51 87 47 99

Association GFEN Languedoc (élémentaire)
Local de l'association
320, rue Le Grand Mail
09 50 07 12 44





QUARTIER CÉVENNES

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

ALSH La Martelle (maternelle et élémentaire)
Écoles Spinoza / Deroin
88/110, rue Viollet le Duc
06 17 90 70 19 - alsh.martelle@montpellier.fr

ALSH Michelet (maternelle)
École maternelle Jules Michelet
Rue des Araucarias
06 17 90 68 30 - alsh.michelet@montpellier.fr

ALSH Villon (élémentaire)
École élémentaire Joseph Delteil
Rue des Araucarias
06 17 90 67 99 - alsh.villon@montpellier.fr

ALSH Combes (maternelle et élémentaire)
Écoles Duruy / Combes
20, rue Edmond Lautard
06 17 90 69 12 - alsh.combes@montpellier.fr

ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS

Association Vacances Évasion (maternelle et élémentaire)
Écoles Goethe / Langevin
3, rue des Coronilles / 5, rue de Clémentville
04 99 13 71 10

Association UFOLEP 34 (maternelle et élémentaire)
Association UFOLEP 34
Écoles Kipling / Baudelaire
311, avenue de Saint-Clément
04 67 67 41 63

QUARTIER MONTPELLIER CENTRE

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

ALSH Verne (élémentaire)

École élémentaire Verne
127, rue Yehudi Menuhin
06 17 90 65 34 - 06 17 51 89 20 - alsh.verne@montpellier.fr

ALSH La Fontaine (maternelle)

École maternelle La Fontaine
27, quai des Tanneurs
06 17 90 67 64 - alsh.fontaine@montpellier.fr

ALSH Roux (maternelle et élémentaire)

École maternelle Roux
96, rue du faubourg Figuerolles
06 17 90 62 65 - alsh.roux@montpellier.fr

ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS

Association Vacances Évasion (maternelle et élémentaire)

Écoles Hugo/Bert/Figuié
45/49, rue de la Méditerranée
04 99 13 71 10

Association Le Relais des Enfants (maternelle)

École maternelle Garnier
2, rue Général René
04 67 66 21 30

Association Le Relais des Enfants (maternelle)

École maternelle Rousseau >>> **Transfert en septembre 2024**
21, rue d'Aigrefeuille **à l'école Pierre et Colette Soulages**
04 67 66 21 30 3, rue de Candolle

Association Le Relais des Enfants (élémentaire)

(local de l'association)
1, rue Embouque d'Or
04 67 66 21 30

Association Vacances Évasion (maternelle et élémentaire)

Écoles Mozart / Morisot
60, avenue d'Assas
04 99 13 71 10

Association La Gerbe (élémentaire)

(local de l'association)
19, rue Chaptal
04 99 74 24 30

Association Peps (maternelle et élémentaire)

(local de l'association)
6, place Roger Salengro
07 69 13 89 59

QUARTIER CROIX D'ARGENT

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

ALSH Lantissargues (maternelle et élémentaire)
Écoles Simenon / Surcouf
215, boulevard Pédro de Luna
06 17 44 58 78 - alsh.lantissargues@montpellier.fr

ALSH Estanove (maternelle et élémentaire)
École primaire Churchill
Rue du Lavandin
06 17 90 62 24 - alsh.estanove@montpellier.fr

ALSH Savary (maternelle et élémentaire)
Écoles Boucher / Savary
240, quai Flora Tristan
06 17 90 64 84 - alsh.savary@montpellier.fr

ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS

Association UFOLEP 34 (maternelle et élémentaire)
École primaire Olympe de Gouges
1375, rue de Bugarel
04 67 67 41 63

Association UFOLEP 34 (maternelle et élémentaire)
École primaire Beethoven
280, rue du Mas Nouguier
04 67 67 41 63

Association UFOLEP 34 (maternelle et élémentaire)
Écoles Pagnol / Voltaire
305, rue Georges Brassens
157, rue Henri Sellier
04 67 67 41 63

Association UFOLEP 34 (maternelle et élémentaire)
École primaire Germaine Richier
99, rue Jean Prat
04 67 67 41 63

À NOTER :

Les ALSH peuvent être transférés provisoirement sur d'autres sites en raison de travaux menés dans les écoles pendant les vacances.

QUARTIER PRÉS D'ARÈNES

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

ALSH Les Aiguerelles (maternelle et élémentaire)

Écoles Frank / Dickens
686, avenue du Pont Trinquat
06 17 90 69 63 - alsh.aiguerelles@montpellier.fr

ALSH Cité Mion (maternelle et élémentaire)

Écoles Brel / Signoret
Impasse des Marmousets
06 17 90 61 09 - alsh.cite-mion@montpellier.fr

QUARTIER PORT MARIANNE

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

ALSH de L'Hospital (maternelle)

École de L'Hospital
380, route de Vauguières
06 17 90 65 13 - alsh.hospital@montpellier.fr

ALSH Malraux (élémentaire)

École élémentaire Malraux
Rue Joan Miro
04 67 20 35 53 - 06 17 88 18 12 - alshmalraux-charpak@montpellier.fr

ALSH Astérix (maternelle et élémentaire)

Domaine de Grammont
Avenue Albert Einstein
06 77 76 58 26 - alsh.asterix@montpellier.fr

ALSH Jean Moulin (maternelle et élémentaire)

Écoles Moulin / Bergman
20, boulevard Mounié
06 17 90 60 67 - alsh.moulin@montpellier.fr

ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS

Association Vacances Évasion (maternelle et élémentaire)

École élémentaire Jaurès
10, chemin des Barques
04 99 13 71 10

Association MUC Omnisports (maternelle)

École maternelle Bernhardt
175, rue Villalonga
04 99 58 35 36

MAIRIE DE MONTPELLIER

Direction de l'Éducation
1, place Georges Frêche - 34267 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 34 70 00

Tramway 1 et 3, arrêt "Moularès - Hôtel de Ville"
Tramway 4, arrêt "Georges Frêche - Hôtel de Ville"



montpellier.fr/alsh

